

Brèves municipales de VILLIERS-sur-LOIR

N°29 Juillet 2014 – Spécial « Maison des Associations »



UN NOUVEAU BÂTIMENT COMMUNAL

Comme vous avez pu le constater, les travaux de démolition de l'ancienne salle des fêtes sont maintenant achevés.

Le chantier de construction d'un nouveau bâtiment communal s'engage le 15 de ce mois-ci pour s'achever, nous l'espérons, fin septembre 2015.

L'équipe municipale souhaite que ce nouveau bâtiment, appelé jusqu'à présent « Maison des Associations » soit un outil moderne et fonctionnel au service des habitants, et facilite les activités des associations, qui constituent une richesse pour la vie de notre village.

Une réunion publique consacrée à ce projet a eu lieu le 27 mai, afin de vous informer aussi complètement que possible, et de recueillir vos questions et observations. Les points suivants ont été évoqués :

L'EQUIPE DE PROFESSIONNELS MOBILISÉE

Le cabinet d'architecte de M. Franck Séward, 46.com, en Indre-et Loire, a été retenu après appel d'offres et examen détaillé de 6 candidatures.

L'organisme Pact 37, assistant maître d'ouvrage, est associé pour nous appuyer.

Des bureaux d'études complémentaires interviennent sur le projet : pour la maçonnerie, la gestion des fluides, l'électricité, l'insonorisation et l'acoustique (pour la musique et la voix, vers l'extérieur et à l'intérieur de la Maison des Associations).

LE PROJET

La « Maison des Associations » sera un lieu dédié, en priorité, aux activités et soirées associatives, aux manifestations communales et aux activités des jeunes et des anciens.

Les manifestations communales y trouveront naturellement leur place : célébrations du 11 novembre et du 8 mai, vœux de début d'année, fêtes communales, réunions publiques...

Les enfants de l'école pourront en bénéficier pour des activités sportives s'il fait mauvais temps, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAPs), et les jeunes trouveront une salle pour se réunir et partager des temps de loisir.

La location des salles reste bien sûr possible pour des événements familiaux, des réunions, et des séminaires d'entreprise.

C'est pourquoi elle sera située au cœur de notre village, facilement accessible à tous, confortable, moderne et conforme aux normes actuelles.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS C'EST :

Un équipement modulable : 580 m² (soit 100 m² supplémentaires) répartis entre un foyer-accueil-bar, une grande salle, une salle de musique et une salle des jeunes avec accès indépendants, un local traiteur fonctionnel;

Des sanitaires modernes adaptés à tous;

Une ventilation et un chauffage optimisés dans l'ensemble des salles du bâtiment;

Des aménagements pratiques : nombreux rangements, câblage ethernet, borne Wifi, sonomètre...

Une salle de musique à l'acoustique étudiée.

BON A SAVOIR

La possibilité de rénover ou de garder partiellement la salle actuelle a été étudiée en détail et abandonnée en raison de difficultés techniques générant des surcoûts

La localisation au centre du village correspond à son objectif prioritaire : être en priorité au service des associations et des événements communaux. Elle n'a pas été conçue en première intention comme une salle des fêtes, qu'on trouverait logiquement à l'écart du village, avec des frais de fonctionnement plus importants (gardiennage...) et une utilisation plus ponctuelle.

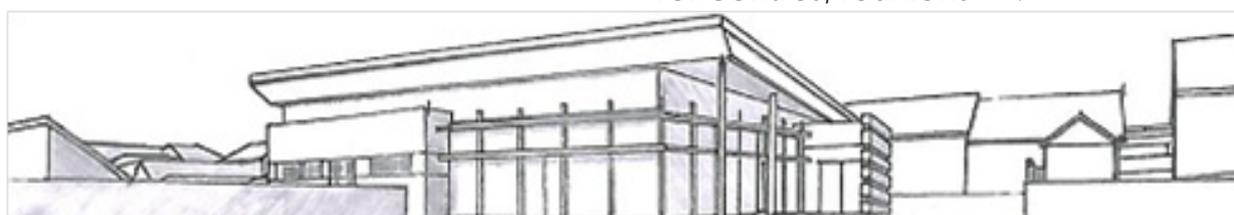
Les nuisances ont été anticipées : sas d'entrée anti-bruit, quais de déchargement pour le local traiteur à l'écart, pare-soleil et un système de ventilation utilisant l'air extérieur pour refroidir le bâtiment.

QUEL NOM POUR LA M.D.A. ?

L'équipe municipale a souhaité lancer un appel à idées : le nom choisi rappellera la fonction associative de la salle, et fera référence à des personnalités, des patrimoines ou des activités caractéristiques de notre village. Laissez s'exprimer votre créativité !

Voici le calendrier de l'appel à idée :

- Lancement lors de la St Gilles 2014
- Invitation à faire des propositions argumentées
- Dépôt des propositions jusqu'en mars 2015
- Réunion de la commission « Maison Des Associations » pour le choix du nom
- Révélation lors de l'inauguration.



L'équipe municipale se mobilise pour mener à bien ce projet et en faire un atout pour notre village, et reste à l'écoute de vos questions et suggestions : n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la mairie.

LE MONTAGE FINANCIER

Les appels d'offres ont été passés conformément aux règles des marchés publics.

Les solutions « mieux-disantes » ont été privilégiées, pas uniquement les « moins-disantes », pour garantir la qualité de l'équipement.

Les coûts de fonctionnement seront équivalents à ceux de la salle précédente, pour un usage plus important mais avec des économies d'énergie.

La Maison Des Associations, d'un coût de 1 million d'euros, sera financée par un emprunt déjà fait, des subventions et les ressources propres de la commune dont la situation financière est saine.

Il n'y aura aucune imposition supplémentaire pour financer ce projet, qui sera sans impact sur la conduite des autres projets de la commune : préau de l'école, club-house du foot, voirie...

CE QUI RESTE A FAIRE

L'équipe municipale sollicite la participation des habitants pour définir, au sein d'un groupe de travail dédié :

- Les équipements ;
- Les abords et les parkings ;
- Le règlement intérieur ;
- Les adaptations spécifiques souhaitables pour chaque association ;
- Et, pourquoi pas, engager la réflexion pour d'autres usages, notamment à destination des entreprises : formations, rencontres, réunions... ?